



AIR CANADA

Communiqués

Groupe Aeroplan Inc. annonce le placement de 200 millions de dollars de billets garantis de premier rang

MONTREAL, le 21 janv. /CNW Telbec/ - Groupe Aeroplan Inc. (TSX : AER) (la "société") a annoncé aujourd'hui qu'elle a convenu d'émettre à un syndicat de preneurs fermes aux fins de placement dans le public, par voie de prise ferme par les preneurs fermes de billets garantis de premier rang à 6.95%, série 3, venant à échéance le 26 janvier 2017, d'un capital de 200 millions de dollars canadiens (les "billets"). La clôture du placement est censée avoir lieu vers le 26 janvier 2010, sous réserve des conditions habituelles de clôture.

Le syndicat de preneurs fermes est mené par CIBC, RBC Dominion valeurs mobilières Inc. et Valeurs Mobilières TD Inc.

Les billets porteront intérêts au taux annuel de 6.95% et les intérêts sur les billets seront payables semestriellement à terme échu le 26 janvier et le 26 juillet de chaque année, à compter du 26 juillet 2010. Les billets seront garantis par certaines entreprises, certains biens et certains actifs actuels et futurs de la société et de certaines de ses filiales, et seront des dettes directes garanties de la société ayant un rang égal, notamment en ce qui a trait aux sûretés, à celui des autres dettes non subordonnées actuelles et futures au titre des sommes empruntées par la société ou par Aeroplan Canada Inc., le cas échéant.

Les billets ont reçu une note de BBB avec tendance stable de DBRS Limited et une note de BBB- de Standard & Poors Ratings Services.

Le produit net du placement sera affecté au remboursement des dettes contractées aux termes de la facilité de crédit renouvelable de la société en vertu de la convention de crédit datée du 12 juin 2009, tel qu'amendée.

Les billets seront offerts au moyen d'un supplément au prospectus préalable de base modifié et mis à jour daté du 26 mars 2009 qui a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada.

À propos de Groupe Aeroplan Inc.

Groupe Aeroplan Inc. est le chef de file mondial de la gestion de la fidélisation. Groupe Aeroplan est propriétaire d'Aéropian, programme de fidélisation par excellence du Canada, de Carlson Marketing, un fournisseur international de services de marketing de fidélisation, d'activités visant à susciter l'engagement et d'événements dont le siège est situé aux États-Unis, et de Nectar, le plus important programme de fidélisation coalisé du Royaume-Uni. Dans la région du Golfe, Groupe Aeroplan détient une participation de 60 % dans Rewards Management Middle East, exploitant des programmes Air Miles aux Émirats arabes unis, au Qatar et à Bahrein. Groupe Aeroplan exploite également LMG Insight & Communication, une société d'analyse des connaissances et des données sur la clientèle offrant des services internationaux aux détaillants et à leurs fournisseurs.

Pour en savoir plus sur Groupe Aeroplan, visitez le www.groupeaeroplan.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce communiqué contient des énoncés prospectifs. De par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses et sont soumis à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, les prédictions ou les énoncés prospectifs ne sont pas fiables en raison notamment de la nature évolutive des événements externes et des incertitudes auxquelles les activités et la structure de l'entreprise sont soumises en général. La réalité pourra se révéler très différente des résultats exprimés dans les énoncés prospectifs pour de nombreuses raisons, entre autres les risques liés aux activités et au secteur, les problèmes de liquidité d'Air Canada, la dépendance envers les quatre principaux partenaires d'accumulation qui achètent des services de commercialisation de la fidélisation, notamment des milles d'Aéropian, les perturbations affectant Air Canada ou le secteur du voyage, des changements dans l'industrie du transport aérien et une hausse des frais aériens, la réduction du taux d'activité, d'utilisation et d'accumulation des milles Aéropian, un ralentissement de l'économie ou du marché de détail, un nombre plus élevé que prévu d'échanges contre des primes, la concurrence, les coûts d'approvisionnement et de capacité, les frais d'échange futurs non provisionnés, l'omission de protéger les bases de données et les renseignements personnels des consommateurs, les lois sur la protection des renseignements personnels des consommateurs, les modifications apportées aux programmes Aéropian et Nectar, le caractère saisonnier des activités, d'autres facteurs et le rendement antérieur, les questions de réglementation, l'appel lié à la TVA, la dépendance envers le personnel clé, les relations de travail et le passif au titre du régime de retraite, les pannes technologiques et l'incapacité d'utiliser les logiciels de tiers, l'omission de protéger les droits de propriété intellectuelle, les fluctuations des taux d'intérêt et des devises, les restrictions et engagements relatifs au niveau d'endettement stipulés dans

les emprunts actuels et futurs, la dilution pour les actionnaires de Groupe Aeroplan, l'incertitude relative aux paiements des dividendes, le risque de refinancement de la dette, la gestion de la croissance, l'intégration de Carlson Marketing de même que les autres facteurs précisés dans le rapport de gestion de Groupe Aeroplan disponible sur SEDAR. Les énoncés prospectifs contenus aux présentes témoignent des attentes de Groupe Aeroplan en date du 21 janvier 2010 et pourraient changer après cette date. Toutefois, Groupe Aeroplan n'a aucunement l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison d'une nouvelle information, d'un fait nouveau ou pour toute autre raison, sauf si cela est exigé en vertu des règlements en valeurs mobilières applicables.

Les billets n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la Securities Act of 1933 des États-Unis, dans sa version modifiée, ou d'une loi sur les valeurs mobilières étatique et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis sans être inscrits ou dispensés des exigences d'inscription en vertu de cette loi et des lois sur les valeurs mobilières étatiques applicables. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat, et les titres ne doivent pas être vendus dans les territoires dans lesquels une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant d'être admissibles en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ces territoires.

Pour plus de renseignements: Renseignements: Médias: Michèle Meier, (514) 205-7028, michele.meier@aeroplan.com; JoAnne Hayes, (416) 352-3706, joanne.hayes@aeroplan.com; Analystes: Trish Moran, (416) 352-3728, trish.moran@aeroplan.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

